



Fidelity Investments Canada réduit les frais du FNB Fidelity Avantage Ether^{MC}
Poursuivant sur leur lancée en 2024, les FNB Fidelity rendent l'offre de cryptomonnaies encore plus concurrentielle

TORONTO, le 23 juillet 2024 – Fidelity Investments Canada s.r.i. (Fidelity) annonce une réduction des frais de gestion du FNB Fidelity Avantage Ether^{MC} (FETH-T). À compter du 23 juillet 2024, les frais de gestion seront de 0,39 % et le ratio de frais de gestion (RFG) estimé prospectif sera de 0,44 % (incluant la TVH estimative). Cette réduction importante par rapport à l'ancien RFG de 0,95 % (au 31 mars 2024) se répercutera également sur le Fonds Fidelity FNB Ether^{MC}, qui investit directement dans le FNB.

Elle fait suite à la [réduction des frais](#) du FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD} en janvier 2024.

Fidelity a lancé ses premiers FNB en septembre 2018 et gère aujourd'hui un actif d'environ 7,5 G\$ dans ce segment de marché (au 30 juin 2024) grâce à une création nette record de 2,6 G\$ en 2023. L'actif des FNB Fidelity Simplifié est passé de 962 M\$ (au 31 décembre 2023) à 2,4 G\$ (au 30 juin 2024).

S'étant donné pour mission d'aider les investisseurs à se bâtir un meilleur avenir, [Fidelity a progressivement élargi son offre de FNB](#) à 51 produits couvrant un vaste ensemble de catégories d'actifs et permettant aux investisseurs de choisir parmi un large éventail de stratégies de placement soutenues par les capacités d'envergure mondiale de Fidelity Investments.

Des FNB Simplifié aux FNB factoriels, en passant par les FNB à gestion active et les FNB d'actifs numériques, la gamme de FNB de Fidelity évolue constamment. De plus, Fidelity examine continuellement ses produits pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins des investisseurs et du marché.

La plateforme de compensation et de garde de qualité institutionnelle de Services de compensation Fidelity Canada s.r.i. (SCFC) assure la garde des actifs du FNB Fidelity Avantage Ether^{MC} et des autres stratégies de cryptoactifs de Fidelity. Cette plateforme s'appuie sur les recherches de pointe et l'expertise mondiale de Fidelity Investments en matière de chaînes de blocs et d'actifs numériques et incorpore des solutions de stockage à froid sécurisées, des contrôles physiques, cybernétiques et opérationnels, ainsi que des mesures de sécurité multidimensionnelles innovantes.

Comment fonctionne le FNB Fidelity Advantage Ether^{MC} et le Fonds Fidelity FNB Advantage Ether^{MC} et pourquoi investir dans ces fonds?

Plusieurs raisons pourraient amener les investisseurs à investir dans ces fonds plutôt que d'acheter et de stocker des cryptomonnaies directement.

- **Fonctionnement** – L'objectif de placement du FNB Fidelity Advantage Ether^{MC} est d'investir dans l'ether. Le Fonds Fidelity FNB Advantage Ether^{MC} investit quant à lui dans le FNB. L'investisseur qui souscrit des parts du FNB obtient une participation dans le FNB qui, lui, détient une participation dans l'ether physique. Le prix des parts fluctuera à la hausse et à la baisse en relation directe avec le prix de l'ether.
- **Fonctionnalités de sécurité de Fidelity** – Services de compensation Fidelity Canada est responsable de la garde de l'ether pour le FNB Fidelity Advantage Ether^{MC}. L'ether physique détenu par le FNB est stocké en suivant un modèle de garde de calibre institutionnel, ce qui permet au FNB de négocier et de stocker des actifs numériques de façon sécurisée.
- **Efficiences fiscale et liquidité** – À l'instar de tous les FNB Fidelity et leur fonds commun de placement correspondant, les nouveaux fonds d'ethers sont admissibles dans les comptes enregistrés à imposition reportée. Comme ils le feraient pour acheter des actions en bourse, les investisseurs peuvent investir dans le FNB Fidelity Advantage Ether^{MC} de la même façon qu'ils investissent dans d'autres FNB, c'est-à-dire en souscrivant des parts de FNB à la Bourse de Toronto.

Pour en savoir plus, visitez www.fidelity.ca.

À propos de Fidelity Investments Canada s.r.l.

Chez Fidelity Investments Canada, notre mission consiste à aider nos clients à se bâtir un meilleur avenir. Notre entreprise diversifiée offre des services aux conseillers en placements, aux sociétés de gestion de patrimoine, aux employeurs, aux institutions et aux particuliers. À mesure que le marché évolue, nous innovons constamment et offrons à nos clients divers produits et services en matière de placements, de gestion de patrimoine et de solutions technologiques, soutenus par les capacités d'envergure mondiale de Fidelity. À titre de société privée ayant des actifs sous gestion de 257 milliards de dollars (au 17 juillet 2024), Fidelity Investments Canada est déterminée à aider sa clientèle diversifiée à atteindre ses objectifs à long terme. Les fonds de Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de conseillers en placements et de plateformes de courtage en ligne.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un fonds négocié en bourse (FNB) peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements

détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Le 23 juillet 2024, les frais de gestion du FNB Fidelity Advantage Ether^{MC} (FETH ou FNB) sont passés de 0,40 % à 0,39 %, et certaines charges qui lui sont imputées ont également été réduites. Par conséquent, le ratio des frais de gestion (RFG) du FNB sera moins élevé à l'avenir et il est estimé à 0,44 % (incluant la TVH), sur une base annualisée. Le total des frais du FNB, y compris les frais de gestion, la TVH, les coûts d'opérations de portefeuille et les charges, sera indiqué dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds, qui est publié sur une base semestrielle. Le RFG de 0,44 % du FNB correspond aux frais prospectifs estimatifs que les investisseurs paieront à compter du 23 juillet 2024. Les investisseurs qui ont acheté des parts du FNB avant le 23 juillet 2024 ont payé un RFG plus élevé de 0,95 % (au 31 mars 2024) sur ces parts, mais ils peuvent s'attendre à payer le même RFG prospectif estimatif de 0,44 % à partir du 23 juillet 2024.

Le 23 juillet 2024, les frais de gestion de la série B et de la série F du Fonds Fidelity FNB Advantage Ether^{MC} (le Fonds FNB), qui investit directement dans le FNB, sont passés de 0,90 % à 0,89 % (série B) et de 0,40 % à 0,39 % (série F), respectivement. De plus, certaines charges du FNB qui seraient reflétées dans le ratio des frais de gestion (RFG) du Fonds FNB ont été réduites. Par conséquent, le RFG de la série B et de la série F du Fonds FNB sera moins élevé à l'avenir et il est estimé à 1,12 % (série B) et à 0,54 % (série F) respectivement (incluant la TVH), sur une base annualisée. Le total des frais du Fonds FNB, y compris les frais de gestion, les frais d'administration fixes, la TVH, les coûts d'opérations de portefeuille et les charges, sera indiqué dans son rapport de la direction sur le rendement du fonds, qui est publié sur une base semestrielle.

Le FNB Fidelity Advantage Ether^{MC} vise à investir dans l'éther. Le Fonds Fidelity FNB Advantage Ether^{MC} investit dans le FNB Fidelity Advantage Ether^{MC}. Ces fonds ne spéculent pas sur les fluctuations à court terme du cours de l'éther. Compte tenu de la nature spéculative de l'éther et de la volatilité du marché de l'éther, le risque que ces fonds ne soient pas en mesure d'atteindre leur objectif de placement est considérable. Un placement dans ces fonds n'est pas censé constituer un programme d'investissement complet et ne convient qu'aux investisseurs qui sont en mesure d'absorber la perte d'une partie ou de la totalité de leur placement. Un placement dans ce fonds est considéré comme un placement à risque élevé.

FNB Fidelity Advantage Ether^{MC} est une marque de commerce de Fidelity Investments Canada s.r.i.

À propos de Services de compensation Fidelity Canada s.r.i.

Services de compensation Fidelity Canada s.r.i. (SCFC), l'un des principaux fournisseurs de services de garde et de compensation, offre des solutions robustes, flexibles et évolutives aux courtiers en valeurs mobilières inscrits, aux gestionnaires de portefeuille et aux conseillers en placements. Représentant un actif sous administration de 131 milliards de dollars (au 12 juillet 2024), les clients de SCFC font notamment appel à son expertise en matière de technologie, de négociation et de transition commerciale, ce qui leur donne la liberté de se concentrer sur ce qu'ils font le mieux, soit aider leurs investisseurs à atteindre leurs objectifs financiers. SCFC est la première entité inscrite auprès de l'Organisme canadien de réglementation des investissements à offrir une solution sécurisée de négociation et de garde d'actifs numériques aux investisseurs institutionnels, y compris les fonds de placement.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Chris Pepper
Vice-président, Affaires de la société
Fidelity Investments Canada s.r.i.
Cell. : 416 795-7762
Courriel : chris.pepper@fidelity.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux @FidelityCanada.



www.fidelity.ca

Écoutez les DialoguesFidelity sur [Apple](#) ou [Spotify](#).